

Synthèse avis de parents sur SEMESTRIALISATION/TRIMESTRIALISATION

Contexte

Lors de l'annonce par la Direction de la mise en place de la semestrialisation, il était prévu de faire un Bilan au terme de 2 ans.

Dans ce cadre, en Conseil d'Administration du 26 mars dernier, la FCPE a proposé de mener une enquête auprès des parents des élèves pour récolter leurs avis sur la semestrialisation.

Démarche :

Un sondage auprès des collèges publics de l'arrondissement et des lycées où les élèves de Citroën poursuivent majoritairement leurs études a été mené.

Les Etablissements consultés sont : De Staël, Buffon (collège et lycée), Duhamel, Apollinaire, Debussy, Camille Sée (collège et lycée), Modigliani, Lycée Duruy, Lycée La Fontaine, Lycée Jean-Baptiste Say, Lycée Molière, Lycée Janson de Sailly et Lycée Claude Bernard.

Il s'avère que le collège André Citroën et Camille Sée (collège et lycée) sont les seuls à adopter le rythme des semestres, les autres établissements optent toujours pour les trimestres.

Questionnaire aux parents :

Un questionnaire par mail et anonyme a été adressé aux parents via l'outil Google Forms. 138 réponses ont été enregistrées entre le 23 mai et le 4 juin (soit 7 jours ouverts).

Les parents ayant plusieurs enfants scolarisés dans le collège André Citroën avaient la possibilité de répondre une seule fois, en cochant plusieurs réponses à la fois pour indiquer l'ensemble des classes de leurs enfants.

Ils pouvaient apporter également des compléments ou précisions via les questions ouvertes en libre expression à la fin de chaque chapitre.

Restitution :

Conforme aux engagements pris par FCPE, le résultat de cette enquête est

- présentée en Conseil d'Administration du 25 juin 2019
- diffusée par mail aux parents le même jour
- publiée sur le blog FCPE Citroën fin juin.

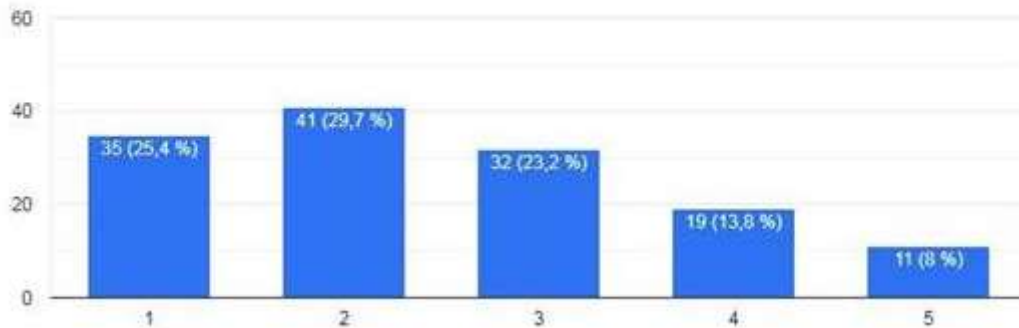
Résultats :

Q1 : Comment ressentez-vous l'organisation en SEMESTRES ? notez de 1 à 5
Grille de notation : 1 étant plutôt négatif et 5 étant plutôt positif

78% ont répondu négativement (entre 1 et 2)

1 : Comment ressentez vous l'organisation en SEMESTRES ? notez de 1 à 5

138 réponses

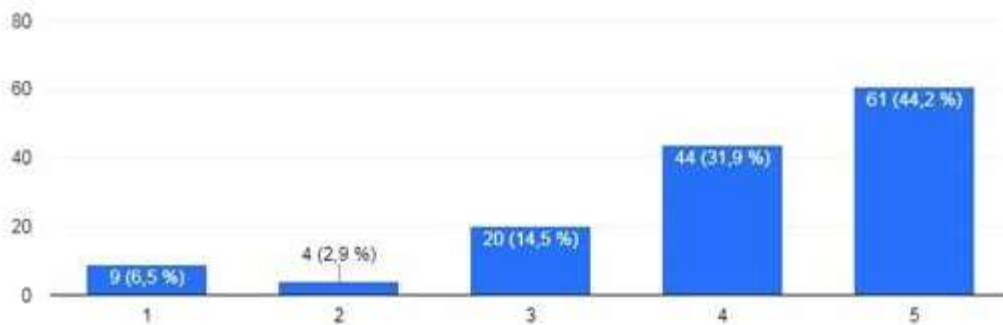


Q2 : Que pensez-vous d'une organisation en TRIMESTRES ? notez de 1 à 5
Grille de notation : 1 étant plutôt négatif et 5 étant plutôt positif

76% ont répondu positivement (entre 4 et 5)

2 : Que pensez-vous d'une organisation en TRIMESTRES ? notez de 1 à 5

138 réponses

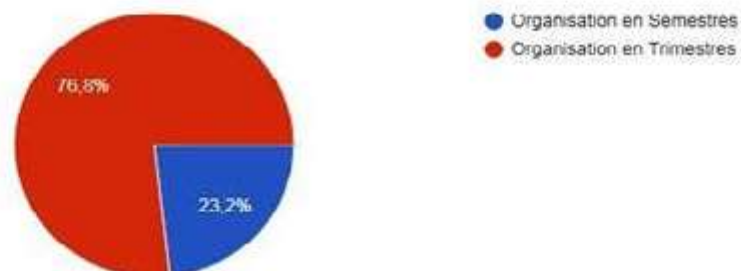


Q3 : Lequel préférez-vous ?

Trimestre à 76,8%

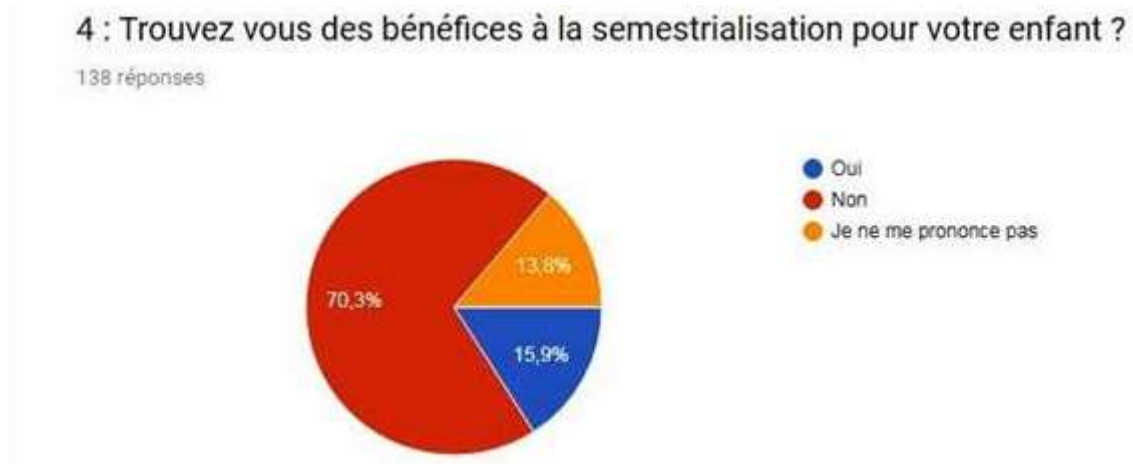
3 : Lequel préférez vous ?

138 réponses



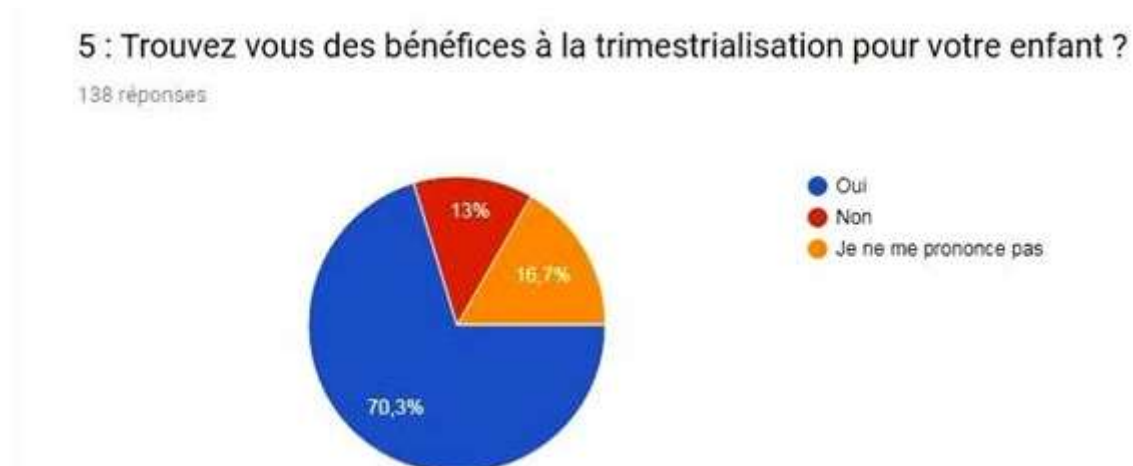
Q4 : Trouvez-vous des bénéfices à la semestrialisation pour votre enfant ?

NON à 70%



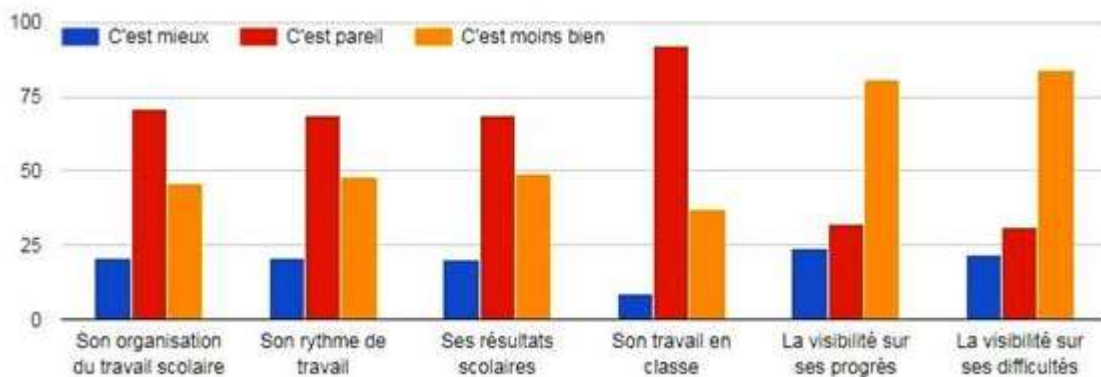
Q5: Trouvez-vous des bénéfices à la trimestrialisation pour votre enfant ?

OUI à 70%



Q6 : La comparaison de l'organisation en semestres par rapport aux trimestres sur :

- ✓ Son organisation du travail
- ✓ Son rythme de travail
- ✓ Ses résultats scolaires
- ✓ Son travail en classe
- ✓ La visibilité sur ses progrès
- ✓ La visibilité sur ses difficultés

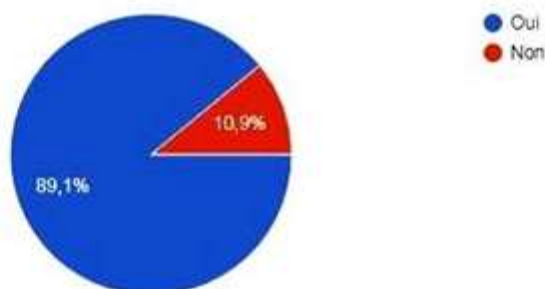


Q7 : Entretien à mi-semester avec le Professeur Principal: auriez-vous aimé avoir les appréciations de professeurs avec le relevé de notes ?

OUI à 89%

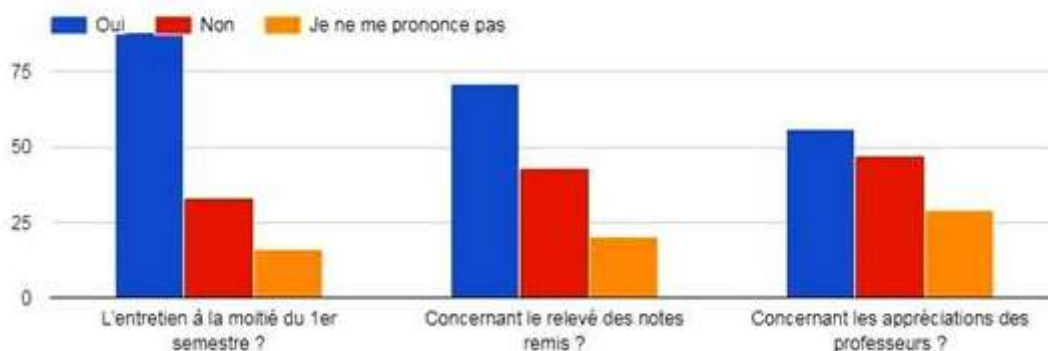
7 : Lors de votre entretien à la moitié du 1er semestre avec le professeur principal, auriez-vous aimé avoir les appréciations avec le relevé de notes ?

137 réponses



Q8 : Avez-vous été satisfait par l'entretien mi-semester, le relevé des notes remis, les appréciations des professeurs ?

8 : Avez-vous été satisfait par :



Q9 : Commissions éducatives :

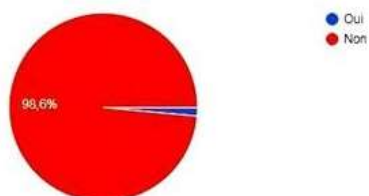
Parmi les parents répondants, seulement 1,4% de leurs enfants (2 élèves) ont bénéficié d'une commission éducative

La moitié trouve qu'elle a été bénéfique pour l'élève et le contraire pour l'autre moitié.

La moitié trouve qu'elle est arrivée au bon moment et l'autre moitié estime qu'elle est arrivée trop tard.

9 : Votre enfant a-t-il bénéficié d'une commission éducative ?

138 réponses



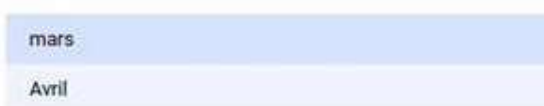
9 a : Si oui, est ce arrivé ...

2 réponses



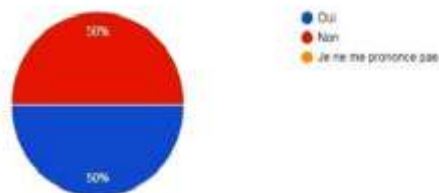
9 b : Pouvez-vous préciser le mois ?

2 réponses



9 c : Estimez-vous qu'elle a été bénéfique pour votre enfant ?

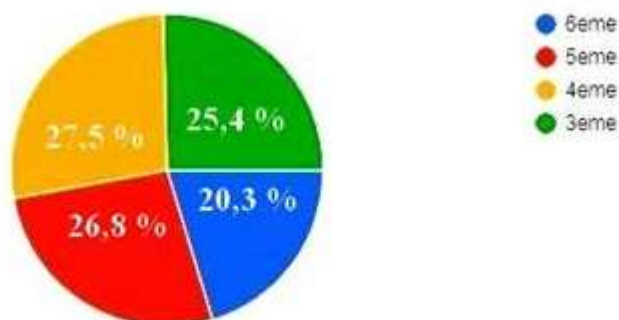
2 réponses



Q10 : Répartition des réponses par niveau :

10 : En quelle classe est votre enfant (plusieurs réponses possibles si vous avez plusieurs enfants au collège André Citroën)

138 réponses



Synthèse sur les appréciations majoritaires des parents

62% de réponses comportaient des commentaires des parents en libre expression.

Les remarques des parents en faveur d'une organisation en trimestres :

L'organisation en trimestres permet de faire le point plus souvent. Le rythme de travail en semestres marche par à-coups, les trimestres entraînent un rythme plus régulier.

Avoir 3 bilans (trimestre) au lieu de 2 (semestre), l'organisation en trimestre permet une meilleure visibilité de l'évolution des notes et du comportement des élèves, permettant un suivi plus régulier et complet.

Il est important que les notes soient accompagnées de l'appréciation des professeurs pour suivre le travail, le comportement et les axes de progrès des élèves.

Certains lycées demandent des bulletins trimestriels.

Et surtout de remarques négatives sur l'organisation en semestre :

La remise en route dans la scolarité après plus de 2 mois de vacances n'est pas instantanée. L'échéance d'un premier conseil de classe plus près permettait aux élèves une prise de conscience et un plus grand investissement dans leur travail. Le 1er conseil de classe mi-janvier est bien trop éloigné de ce qui s'est quotidiennement passé dans les 4 mois précédents. Les remarques/conseils des professeurs et encadrants du collège doivent être officiellement prononcés au plus près des comportements ou faits réalisés par l'élève pour avoir du sens et être compris. Il est très difficile de réajuster les comportements 4mois et demi après.

Pour les élèves qui rencontrent des difficultés, la semestrialisation favorise l'effet tunnel avec un manque de visibilité sur ses résultats. Les feedbacks des professeurs interviennent tardivement.

Peu des notes constatées pendant la période entre janvier et mars, tout se précipitant ensuite.

Certains parents précisent avoir constaté une chute du nombre de notes dans certaines matières avec la semestrialisation.

Les remarques des parents en faveur d'une organisation en semestres :

L'organisation en semestres limite les contrôles faits en urgence tous en même temps en fin de trimestre quand les enfants sont les plus fatigués.

De façon générale, elle permet d'avoir plus de notes: l'élève peut rebondir plus facilement en cas d'échec sur un contrôle, introduisant moins de stress. Permet de progresser en douceur et de se rattraper.

Proposition des parents si maintien du semestre :

Si l'organisation par semestre était maintenue, les parents souhaitent, de façon très représentative, que les entretiens à la moitié des deux semestres soient réalisés et que les notes soient accompagnées par des commentaires de chaque professeur. Surtout, avec des axes de progrès sur les matières en difficultés.

Un calage d'un plan d'action ou un calage d'une commission éducative au plus tôt favoriserait une reprise en main plus rapide et efficace.

Appréciations sur les entretiens mi-semestre

L'entretien à la moitié du semestre permet de faire un point et éventuellement de recadrer ce qui est à améliorer, car un semestre sans visibilité, pour l'enfant et les parents, est très long.

De façon très large, les parents regrettent que le professeur principal ne dispose pas de façon systématique des appréciations sur les autres matières. Ils considèrent ce point essentiel afin d'échanger de façon constructive sur les axes de progrès de l'élève.

Il est considéré très important aussi bien pour l'élève que pour ses parents l'encouragement à s'investir.

D'autant plus important en 3ème, avec l'échéance de l'orientation.

Les commentaires des professeurs n'aident les enfants en difficulté que lorsqu'ils sont constructifs et tiennent compte de la situation, dans le cas contraire ils participent au découragement de l'enfant.

Certains parents ont signalé l'absence du professeur principal lors de ces rencontres.

Egalement l'absence de communication de la date des entretiens au milieu du 2nd semestre.

Appréciations sur les Commissions éducatives :

Pour qu'elle soit efficace, elle doit intervenir au bon moment et garantir l'application des actions envisagées, accompagnées d'un suivi.